

PLAN DE COURS

2^E ÉDITION DE L'ÉCOLE INTERNATIONALE D'ÉTÉ SUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Crédits : 3

Sigle : ETI-7022 pour les 2^e et 3 cycles, et ETI-4022 pour le premier cycle

Dates : 4 au 9 mai 2015

Lieu : Université Laval

Professeurs responsables : Geneviève Parent, Shelley-Rose Hyppolite et Alain Olivier

Correcteur : Geneviève Laroche

PRÉSENTATION DE L'ÉCOLE D'ÉTÉ

Les Hautes études internationales (HEI), la Chaire en développement international de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation et la Chaire de recherche en droit sur la diversité et la sécurité alimentaires, en collaboration avec la Faculté de médecine de l'Université Laval, présentent la deuxième édition de l'École internationale d'été sur la sécurité alimentaire sous le thème de « L'innovation sociale face aux défis de la sécurité alimentaire ». Il s'agit d'une formation intensive de six jours consécutifs, du lundi au samedi. La formation est caractérisée par une approche pluridisciplinaire (sciences de l'agriculture et de l'alimentation, droit, science politique, économie, administration publique, sciences de la santé, sciences sociales, etc.). Elle est orientée vers une étude concrète du phénomène de la sécurité alimentaire, de ses enjeux et de ses défis et plus particulièrement des innovations sociales inspirantes apportant des réponses aux problèmes d'insécurité alimentaire ou renouvelant les approches pour l'atteinte d'une sécurité alimentaire durable.

Cette activité créditée s'adresse prioritairement aux étudiants des 2^e et 3^e cycles et aux professionnels concernés par la problématique de la sécurité alimentaire. Des étudiants du 1^{er} cycle en fin de parcours pourront être admis sur autorisation. Ils devront avoir obtenu un minimum de 60 crédits dans leur programme.

OBJECTIF GÉNÉRAL DE L'ÉCOLE D'ÉTÉ

L'objectif de cette deuxième édition sera d'offrir une formation générale, intégrée et pluridisciplinaire sur la sécurité alimentaire dans une perspective internationale qui, ultimement, permettra que les étudiants et professionnels raffinent leurs connaissances sur ce sujet, intègrent des outils d'analyse pluridisciplinaire et se sensibilisent aux dimensions sociales, économiques et environnementales de la question.

En somme, cette école d'été a pour objectifs spécifiques de permettre aux participants : (1) de mieux comprendre le concept de sécurité alimentaire et son évolution ; (2) d'identifier les principaux acteurs impliqués, leurs intérêts et leurs enjeux ; (3) de cerner les différents déterminants de l'insécurité alimentaire et leurs interrelations au niveau local, national et international ; (4) de se sensibiliser à la réalité de l'insécurité alimentaire; (5) d'évaluer les méthodes utilisées pour mesurer l'état d'insécurité alimentaire, poser un diagnostic et mettre en place un plan d'intervention ; (6) de dégager, à travers des cas concrets, différentes pistes de solution, au niveau local, national et international, pour faire face aux défis de la sécurité alimentaire.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT

L'école d'été s'appuiera sur diverses méthodes, soit:

- des conférences magistrales qui seront données par les conférenciers invités (des universitaires et des praticiens de renommée nationale et internationale);
- des périodes d'échanges et de débats avec les participants;
- une mise en situation autour d'un exercice de simulation;
- le visionnement d'un film;
- une visite de différents organismes impliqués dans l'aide alimentaire dans la région de la Capitale-Nationale et des rencontres avec des intervenants et des personnes touchées par l'insécurité alimentaire.

LECTURES

Un recueil de textes numérique sera rendu disponible aux étudiants via l'Environnement numérique d'apprentissage (ENA). Ce recueil comportera le programme des lectures obligatoires.

ÉCHELLE DE NOTATION

NOTE	%
A+	95-100
A	90-94,9
A-	85-89,9
B+	80-84,9
B	75-79,9
B-	70-74,9
C+	65-69,9
C	60-64,9

SYSTÈME D'ÉVALUATION

- **Présence et participation en classe : 20%**

Cela inclut la participation aux discussions et débats, ainsi que la présence active à toutes les activités.

- **Essai critique : 30 %**

L'étudiant(e) aura à choisir un article de presse ou un court reportage (moins de 15 minutes) diffusé au cours de la dernière année portant sur un événement ou un sujet d'actualité ayant un lien direct avec la matière du cours. Le contenu de l'article (ou du reportage) sera critiqué de manière analytique et distanciée, en utilisant les notions préalablement acquises lors de l'école d'été et en faisant référence aux textes fournis dans le recueil numérique et/ou d'autres sources pertinentes dans un essai d'environ 5 pages (interligne 1,5). L'essai devra être remis avec l'article (ou le lien vers le reportage) choisi une semaine après la fin de l'école d'été, soit au plus tard le 18 mai 2015 à 16h via le site du cours (plateforme ENA).

- **Travail d'analyse : 50 %**

L'étudiant(e) devra choisir une problématique en lien avec la thématique de l'école d'été et développer son argumentaire dans un travail d'analyse d'une longueur maximale de 25 pages (interligne 1,5) incluant les notes et la bibliographie. **La problématique devra être soumise pour approbation par le correcteur au plus tard le 25 mai 2015 à 16h via le site du cours.** Les concepts utilisés dans le travail devront être définis en utilisant des références de qualité. Les arguments et les éléments de réponse avancés dans le travail devront s'appuyer sur une littérature à la fois crédible et pertinente (articles scientifiques, textes de références, documents officiels, entrevues). Une attention spéciale sera portée au respect des règles de présentation qui sont de rigueur dans ce type de travail. Un document pour faciliter la formulation de la problématique sera fourni sur le site du cours. Ce travail devra être remis au plus tard le 23 juin 2015 à 16h via le site du cours (plateforme ENA).

Les dates de remise des travaux sont des dates de rigueur. Seules des excuses motivées (certificat médical) seront acceptées. 5% de la note finale seront soustraits pour chaque jour de retard.

GRILLE DE CORRECTION (OPTION CRÉDITS ACADÉMIQUES)
Essai critique (30 % de la note finale)

Pertinence du sujet Le sujet doit être récent (moins d'un an) et en lien avec le thème de l'école d'été.	15 %
Qualité de la critique Les points forts et les points faibles du contenu de l'article ou du reportage sont relevés et les raisons évoquées pour les juger ainsi sont bien articulées et appuyées par la littérature.	40 %
Diversité et pertinence des sources Les sources documentaires sont crédibles, suffisantes et diversifiées.	20 %
Respect des normes de présentation Le document comporte une page titre conforme, une courte introduction, des sections bien identifiées, une conclusion et une bibliographie. Le document est rédigé à interligne 1,5, les sources sont citées conformément aux règles et la bibliographie est complète.	10 %
Qualité du français 0,5 point par faute sera retranché jusqu'à concurrence de 15 % de la note. Un travail dont la qualité de la langue serait jugée nettement insuffisante se verra refusé.	15 %
TOTAL :	100 %

Travail d'analyse (50 % de la note finale)

Qualité et pertinence de la problématique La problématique est bien formulée, précise et en lien avec le thème de l'école d'été.	10 %
Qualité de la mise en contexte Le contexte entourant la problématique est bien expliqué.	10 %
Définition des concepts Les concepts utilisés dans la problématique et l'argumentaire sont définis avec clarté.	10 %
Qualité de l'analyse Les éléments d'analyse présentés sont pertinents, objectifs et suffisants pour comprendre la problématique. Ils sont bien appuyés par une littérature de qualité.	25 %
Cohérence et structure de la démonstration La démonstration suit un cheminement logique, facile à suivre.	10 %
Diversité des sources documentaires et références aux lectures obligatoires Les sources documentaires sont crédibles, suffisantes et diversifiées.	10 %
Respect des normes de présentation Le document comporte une page titre conforme, une table des matières, une introduction, des sections bien identifiées, une conclusion et une bibliographie. Le document est rédigé à interligne 1,5, les sources sont citées conformément aux règles et la bibliographie est complète.	10 %
Qualité du français 0,5 point par faute sera retranché jusqu'à concurrence de 15 % de la note finale. Un travail dont la qualité de la langue serait jugée nettement insuffisante se verra refusé.	15 %
TOTAL :	100 %

Respect de la date limite de remise : les travaux remis en retard entraîneront une pénalité de 5% par jour de retard.

BIBLIOGRAPHIE

La bibliographie sera disponible sur le site du cours.

PROGRAMME DE L'ÉCOLE INTERNATIONALE D'ÉTÉ

(À venir)

INFRACTIONS D'ORDRE ACADÉMIQUE

Il est expressément interdit d'obtenir une aide non autorisée d'un autre étudiant ou d'un tiers, d'utiliser ou de consulter la copie d'un autre étudiant ou d'emprunter, en tout ou en partie, l'œuvre d'autrui ou des passages tirés de celle-ci sans les identifier comme citations ou en indiquer la source.

Règles disciplinaires

Tout étudiant qui commet une infraction au Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval dans le cadre du présent cours, notamment en matière de plagiat, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement. Il est très important pour tout étudiant de prendre connaissance des articles 28 à 32 du Règlement disciplinaire. Celui-ci peut être consulté à l'adresse suivante : http://www.ulaval.ca/sg/reg/Reglements/Reglement_disciplinaire.pdf

Plagiat

Tout étudiant est tenu de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur. Constitue notamment du plagiat le fait de :

- i. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sous format papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets et sans en mentionner la source ;
- ii. résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source ;
- iii. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance ;
- iv. remettre un travail copié d'un autre étudiant (avec ou sans l'accord de cet autre étudiant) ;
- v. remettre un travail téléchargé d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

(Source : COMMISSION DE L'ÉTHIQUE DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE, La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université : l'éthique à la rescousse (rédaction : Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009).